



Bulletin municipal – Mai 2020

Des nouvelles de votre municipalité

Les beaux jours sont de retour!

À notre plus grand bonheur, voici venu le beau temps et avec lui, nos employés saisonniers!

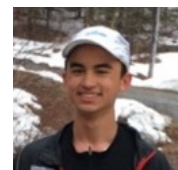
Bienvenue à nos préposés



Nous sommes très heureux d'accueillir de nouveau **Mathieu Tousignant** qui est de retour pour une deuxième année consécutive à titre de préposé à la voirie locale. M. Tousignant s'occupera de tous les travaux saisonniers en lien avec la voirie. À cet effet et afin de maximiser le travail accompli pendant la courte saison estivale, nous vous invitons à signaler les problèmes que vous apercevez à l'adresse suivante : admin@ivry-sur-le-lac.qc.ca.



Cet été, nous aurons deux nouveaux préposés qui veilleront au bon fonctionnement de la station de lavage et du débarcadère municipal du Lac Manitou, et ce, toujours dans l'objectif de préserver la qualité des plans d'eau de notre merveilleux territoire. Nous souhaitons donc la bienvenue à Jacob Ibghy (photo à gauche) et Étienne Tousignant (photo à droite) au sein de notre équipe!



Les résidus verts – Trop précieux pour les mettre dans les déchets!

Le beau temps rime avec les corvées extérieures. Les résidus verts tels que les branches d'un diamètre inférieur à 4 cm, les feuilles mortes, les fleurs, les plantes, les aiguilles de résineux, les écorces et les copeaux sont tout indiqués pour le bac brun. Ces résidus seront compostés et serviront à nourrir la terre!

D'autres options pour disposer de vos résidus verts de façon écologique;

- Laisser les rognures de gazon au sol après la tonte de la pelouse. Les rognures riches en azote seront réabsorbées rapidement par le sol et enrichiront la pelouse.
- À l'automne, tondre les feuilles mortes au sol et laisser les feuilles déchiquetées sur la pelouse, ou les disposer comme paillis dans les plates-bandes ou le jardin.
- Conserver une quantité de feuilles mortes dans un grand sac et les utiliser à tout moment de l'année dans votre bac brun en alternance avec les résidus alimentaires. Durant la saison estivale, les feuilles aident quelque peu à réduire les odeurs en provenance du bac brun en période de haute chaleur.

Lorsque les résidus verts sont déposés dans votre bac noir à déchets, ceux-ci se retrouvent dans les sites d'enfouissement et produisent du méthane, un gaz qui représente une nuisance en termes d'odeur et contribue à l'effet de serre. En effet, le méthane est 21 fois plus nocif que le gaz carbonique de nos voitures. L'importance de changer nos habitudes est donc primordiale!

Pour plus d'information sur le compostage et la gestion des matières résiduelles, visitez <https://www.ivry-sur-le-lac.qc.ca/matieres-residuelles/>.

Balayage des chemins

Le balayage des chemins ne fait pas exception, les retards sont occasionnés par la fermeture obligatoire des activités de l'entrepreneur dont la cause est la COVID-19. Ce dernier nous a toutefois confirmé que les travaux de balayage débuteront dès le début de la semaine prochaine, soit à compter du 19 mai.

Surveillance par la Régie Incendie des Monts

L'équipe de la Régie Incendie des Monts a gentiment accepté de faire des tournées sur le territoire de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac en guise de prévention et agir à titre de reconnaissance. Si vous croisez un camion de la Régie Incendie des Monts, n'hésitez pas à les saluer!

Abri d'auto temporaire – Rappel

Nous comprenons que les restrictions de déplacements imposées par la Direction de la santé publique peuvent avoir retardé vos projets printaniers. Par Règlement, votre abri d'auto doit être retiré au plus tard le 1^{er} mai, Règlement no 2013-060, article 368. Nous vous invitons à le retirer dès que possible si ce n'est pas déjà fait.

Horaire saisonnier de la station de lavage et du débarcadère municipal

À compter du **vendredi 15 mai 2020**, la station de lavage et le débarcadère seront ouverts jusqu'à la mi-octobre. Nous vous invitons à consulter le site Web pour connaître les heures d'ouverture qui peuvent changer sans préavis selon l'achalandage : <https://www.ivry-sur-le-lac.qc.ca/lac-manitou-et-autres-plans-deau-environnement/>.

Collecte des matières résiduelles

Dès maintenant, la fréquence des collectes est ajustée. La collecte du bac noir s'effectue toutes les deux semaines. La collecte du bac vert conservera sa collecte aux deux semaines, en alternance avec le bac noir. La collecte du bac brun pour sa part, s'effectue chaque semaine. Cette nouvelle fréquence de collectes est saisonnière et est effective jusqu'au mois de septembre inclusivement. Visitez le <https://www.ivry-sur-le-lac.qc.ca/matieres-residuelles/> pour plus de détails.

Interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

En raison de la situation de pandémie qui prévaut actuellement au Québec, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) impose une interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité pour plusieurs territoires, les Laurentides sont d'ailleurs visées par cette interdiction, effective depuis le 23 avril 2020. La SOPFEU a suspendu pour une durée indéterminée la délivrance des permis de brûlage industriel et autre feu sur l'ensemble du territoire Québécois depuis le 1^{er} avril 2020.

Nous vous rappelons par la même occasion que vous devez avoir un permis de brûlage avant d'allumer un feu, c'est gratuit et en ligne et ça ne prend que quelques minutes à remplir. À même ce site Web, vous pourrez valider si l'interdiction de faire des feux est toujours applicable : <https://ridm.quebec/>.



Services aux personnes âgées

La grande région des Laurentides est constituée d'une population diversifiée où nos personnes âgées sont bien présentes. CASA Laurentides, Centre d'action soutien autonomie, a pour mission de favoriser la concertation des organismes et des établissements de la MRC des Laurentides pour répondre aux besoins des aînés et des personnes en perte d'autonomie dans le but de les maintenir le plus longtemps possible à domicile.

Nous avons la chance d'avoir plusieurs organismes locaux qui offrent différents services aux personnes âgées.

Organismes	Services	Coordonnées
CISSS des Laurentides	- Soutien à domicile - Centre de services externes par différents groupes (maintien et répit soutiennent aux proches aidants) - Service de transport et repas moyennant une contribution financière	Guichet d'accès : 1 833 217-5362
Centre d'action bénévole Laurentides	- Dîners communautaires - Popote roulante - Plats congelés - Accompagnements-transport - Clinique d'impôts - Épicerie fourgonnette	Sainte-Agathe-des-Monts : 819-326-0819
Chiffons magiques Services d'aide domestique accessible et qualité	- Travaux ménagers - Repas - Courses - Gardiennage - Certains services de soins corporels	819 425-7484 ou 1 877 611-7484
Prévoyance envers les aînés	Écoute, soutien, réconfort et accompagnement en situation de vulnérabilité	1 844 551-6032
4 Korners	Assiste les personnes de tous les âges à avoir accès à de l'information, des ressources et des services en anglais.	1 888 974-3940 www.4kornerscenter.org
Palliacco Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de cancer, des maladies de fin de vie, des proches aidants et des personnes en deuil.	- Accompagnement - Répit et soutien aux proches aidants - Groupe de soutien - Soutien individuel - Formation en accompagnement - Répit et soutien aux parents d'enfant atteint de cancer - Massothérapie à domicile	819 717-9646 1 855 717-9646
Transport adopté des Laurentides	Service de transport adapté porte à porte en mode collectif	1 800 717-9737
Société Alzheimer Laurentides	Informers	819 326-7136 1 800 978-7881

Vous pouvez également vous référer au bottin des ressources électronique en visitant : www.mrclarentides.qc.ca/vivre-ici.

COVID-19 – IMPACT DANS LE BAC VERT

La pandémie et le confinement ont un impact sur la quantité de matière reçue dans les différents centres de tri. Les gens sont à la maison et plusieurs utilisent la livraison pour leurs commandes en ligne. On remarque alors une plus grande présence de carton de toute sorte, ce qui amène un volume impressionnant. On remarque aussi une augmentation significative des contenants consignés. Les commerçants ayant cessé de reprendre les canettes et bouteilles vides, les gens n'ont pas toujours l'espace, ou le désir de conserver celles-ci à la maison et les déposent dans le bac vert. Cette augmentation de contenants consignés atteint 50% à l'usine de Lachute, depuis quelques semaines.

Lors de votre ménage du printemps, assurez-vous de mettre uniquement les matières recyclables acceptées. Les boyaux d'arrosage, les chaises de patio, les pelles brisées, les toiles et échelles de piscine et autres articles du genre ne devraient plus jamais se retrouver dans le bac! N'hésitez pas à consulter le site Web pour de plus amples informations sur les matières résiduelles : <https://www.ivry-sur-le-lac.qc.ca/matieres-residuelles/>.

Bonne visite!



Matières acceptées dans le bac de récupération
Contenants, emballages, imprimés et journaux

NOTRE TERRITOIRE
VIVRE Avenir
MRC DES LAURENTIDES

PAPIER ET CARTON ► journaux, circulaires, revues ► feuilles, enveloppes et sacs de papier ► livres, annuaires téléphoniques ► rouleaux de carton ► boîtes de carton ► boîtes d'œufs ► cartons de lait et de jus à pignon ► contenants aseptiques (type Tetra Pak®)	PLASTIQUE ► bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles : ► bouchons et couvercles ► sacs et pellicules d'emballage
VERRE ► bouteilles et pots, peu importe la couleur	
MÉTAL ► papier et contenants d'aluminium ► bouteilles et canettes d'aluminium ► boîtes de conserve ► bouchons et couvercles	

JE RÉCUPÈRE
et j'en suis fier!

TRICENTIS
Centre de tri

RECYCLO-Québec
un partenariat avec le
COMITÉ CONSULTIF SUR LES MATIÈRES
RECYCLABLES DE LA COLLECTIVITÉ

Autres sujets d'intérêt

Si vous avez des sujets que vous voulez que l'on traite dans un futur Bulletin, laissez-nous le savoir et il nous fera plaisir de préparer un article.

Pour tout commentaire, n'hésitez pas, l'équipe municipale est là pour vous!

Encore merci pour votre confiance et sachez que c'est un réel plaisir de vous représenter!



Le maire,

Daniel Charette

Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac

Tél. (819) 321-2332

info@ivry-sur-le-lac.qc.ca